



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif pour permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation pour la commune. Elle est, comme le Budget Primitif 2023, disponible sur le site internet de la Commune.

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues et autorisées pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Le « cycle » budgétaire est le suivant : budget primitif, décision(s) modificative(s), compte administratif.

Le compte administratif présente les résultats de l'exécution du budget définissant les opérations réalisées au cours de l'année.

Les résultats de clôture de l'exercice 2022 s'établissent comme suit :

	Report exercice 2021	2022	Cumulé
Résultat de fonctionnement	306 661.87€	148 284.22€	454 946.09€
Résultat d'investissement	-74 292.74€	58 282.74€	-15 422.29€
Résultat global de clôture	232 369.13€	206 566.96€	439 523€

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Les dépenses de fonctionnement permettent à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les dépenses d'investissement préparent l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- **en dépenses** : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

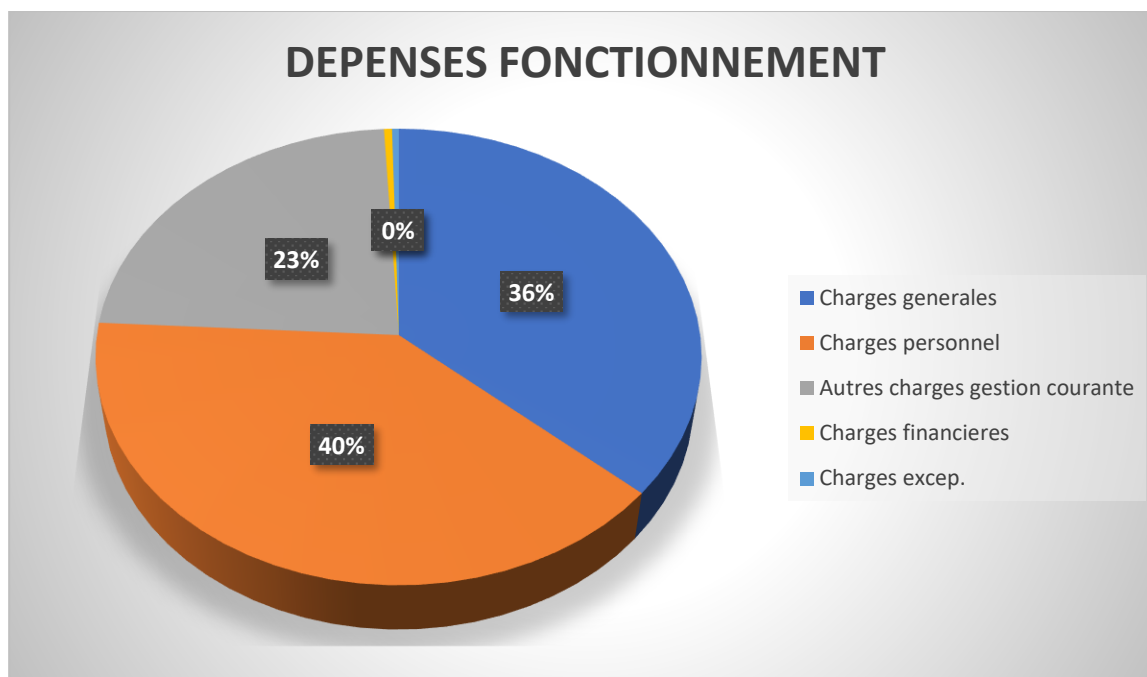
- **en recettes** : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

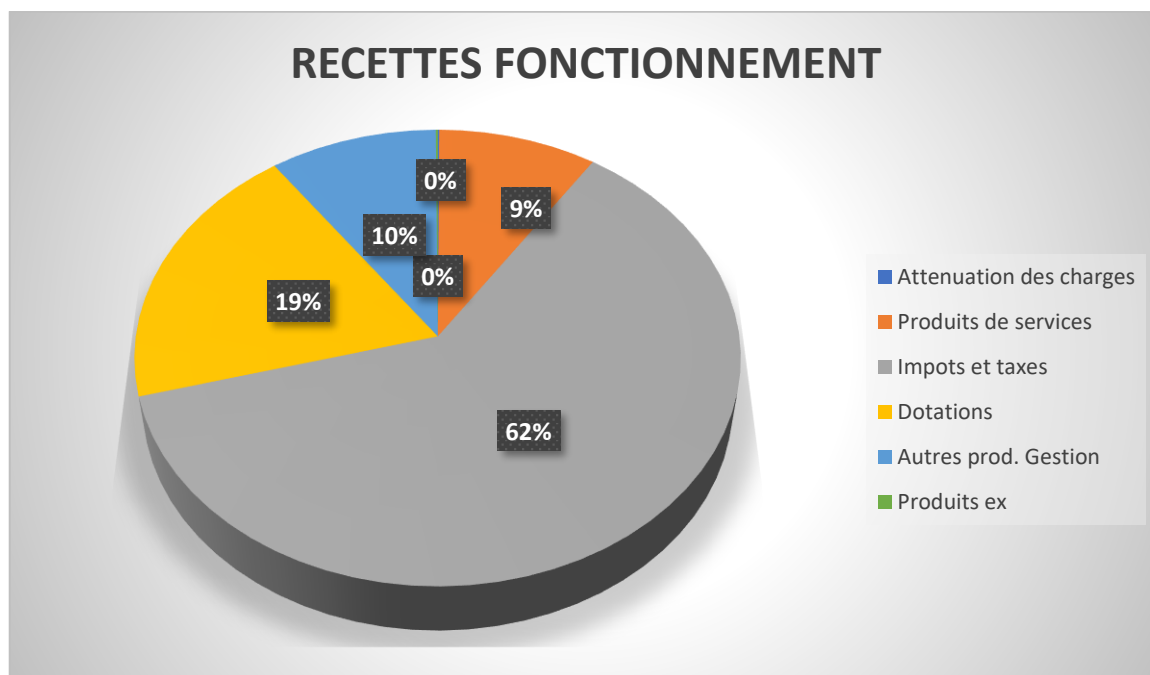
CHAPITRES BUDGETAIRES	CA 2022	OBSERVATIONS
Charges à caractère général	165 366 €	Ce poste de dépenses correspond aux dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité et des services publics (Carburant, assurances, contrats de prestations de services...)
Charges du personnel	179 621 €	
Autres charges gestion courante	105 766 €	Dans ce chapitre sont inscrits notamment la participation annuelle versée au service incendie (SDIS), les indemnités et cotisations des élus, les subventions attribuées aux associations et les participations aux syndicats intercommunaux.
Charges financières	2 125 €	Intérêts des emprunts
Charges exceptionnelles	1788€	Amendes
TOTAL	452 878 €	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022



B. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES BUDGETAIRES	CA 2022	OBSERVATIONS
Atténuation de charges	489 €	Sont inscrits les remboursements consécutifs aux arrêts maladie des agents
Produits des services	56 665 €	Ce chapitre regroupe les recettes relatives à l'exploitation des services communaux (cantine et garderie)
Impôts et taxes	375 039 €	Recette des impôts locaux et attribution de compensation de la CACP
Dotations et participations	117 532 €	Dotations versées par l'Etat et droits de mutation
Autres produits de gestion courante	59 797 €	Loyers du logement communal + location de la salle polyvalente
Produits exceptionnels	704 €	Ce sont des recettes exceptionnelles (remboursement de sinistres par exemple).
TOTAL	610 226 €	

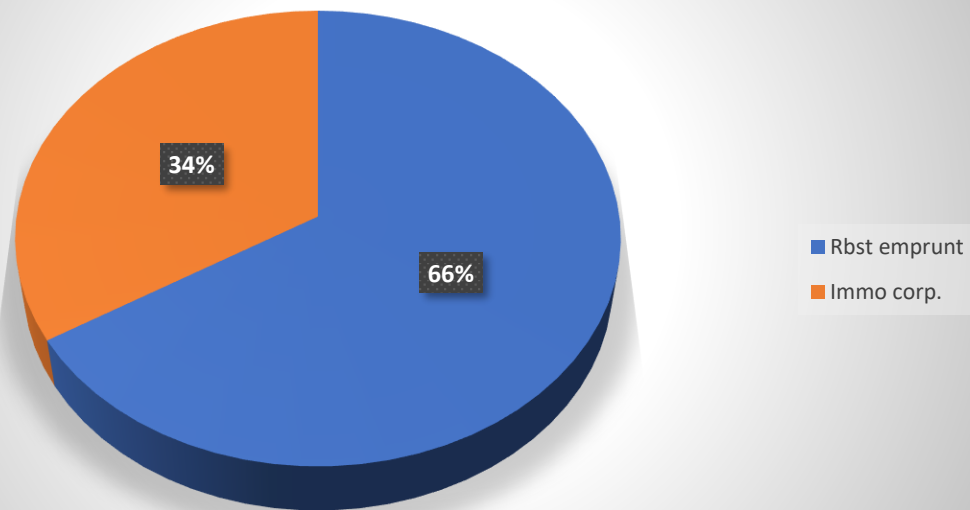


II. SECTION D'INVESTISSEMENT

A. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES BUDGETAIRES	CA 2022	OBSERVATIONS
Remboursement emprunts	23 530 €	
Immobilisations corporelles	11 975 €	
TOTAL	35 504 €	

DEPENSES INVESTISSEMENT



B. RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES BUDGETAIRES	CA 2022	OBSERVATIONS
Dotation, Fonds divers	17 650 €	FCTVA + Taxe d'aménagement
Subventions	246 €	
Excédent de fonctionnement	74 293 €	Amortissements de subventions
TOTAL	92 189 €	

